



NORMANDIE-SEINE



NOS TARIIFS 2026

**Principales conditions
tarifaires 2026**

En vigueur au 01/01/2026

Tarifs en euro HT

Professionnels

Associations⁽¹⁾

Agriculteurs

Cher(e) Client(e), Cher(e) Sociétaire,

Nous avons le plaisir de partager avec vous cet extrait de nos nouvelles conditions tarifaires applicables au 1er janvier 2026.

À nouveau, nous renouvelons nos choix d'une facturation transparente, modérée et compétitive. Nos conseillers, nos experts sont mobilisés pour vous accompagner dans tous les projets professionnels ou personnels.

Les équipes de Crédit Agricole Normandie Seine et moi-même vous remercions de votre confiance renouvelée et de votre fidélité.

Karine BOURGUIGNON,
Directrice Générale Crédit Agricole Normandie-Seine



SOMMAIRE

	Votre compte au quotidien	3
	Tenue et suivi de compte	3
	Encaissements	4
	Paiements et décaissements	5
	Services digitaux	6
	Location de Terminaux de Paiement Électronique	8
	Autres services	8
	Épargne et placements financiers	9
	Financements	10
	Principales opérations internationales	12
	Expertises	15
	Résoudre un litige	16

(1) Petites et moyennes Associations générant des flux inférieurs à 1 million d'euros annuels (année civile).



VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

Les Comptes à Composer (CAC) à destination des Professionnels et des Agriculteurs

Un socle et des modules au choix

Cotisation à une offre groupée de services nécessaires à votre activité professionnelle en matière de banque au quotidien, de gestion de trésorerie et d'information. Facturée mensuellement, la cotisation est connue d'avance et offre de réelles économies par rapport à la souscription des produits à l'unité. Facturation mensuelle.

Le Socle	Accès internet : offre Crédit Agricole en Ligne (CAEL) Action Pro - Détails P.6	CAC Agri : de 12,80 € à 21,40 € ⁽²⁾ CAC Pro : de 12,50 € à 62,80 € ⁽²⁾	
	Date valeur : spécifique à J sur encaissement chèques et effets		
	Mise en place des prélèvements au débit SEPA** (Single Euro Payments Area)		
	Relevé bimensuel (au choix du client)		
	Alerte SMS/mail : info solde journalier, mise à disposition des moyens de paiement		
	Tenue de compte		
	Mensualisation de la commission de mouvement (par tranche de Chiffre d'Affaires (CA), tarif selon le CA confié)		
	Assurance SécuriCompte Pro/Agri Plus : assurance des moyens de paiement détenus à titre professionnel et rattachés au CCOU support du CAC Pro/Agri		
*Spécifique CAC Agri : Pleinchamp Pro			
Modules	<i>Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous renseigner.</i>		

(2) Selon le niveau de flux confié.

Eko Pro, à destination des Entrepreneurs Individuels et micro-entrepreneurs

Les services bancaires indispensables pour gérer votre entreprise individuelle.

Un compte courant professionnel pour gérer vos opérations professionnelles sans frais supplémentaires et un conseiller Pro à votre écoute. Avec une carte «Mastercard EKO PRO» à contrôle de solde en temps réel pour maîtriser vos dépenses professionnelles.

Eko Pro

8,00 € / mois



TENUE ET SUIVI DE COMPTE

Frais de tenue de compte Agriculteurs et Professionnels	13,15 € / mois
Frais de tenue de compte Associations de proximité	NOUS CONSULTER⁽³⁾
Commission de mouvement compte Professionnels	0,08 % du montant de l'opération / mini 5,00 €
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé de compte décadaire (3 par mois dont un gratuit)	3,50 € / mois

Relevé de compte journalier	22,00 € / mois
E-Relevé (document dématérialisé)	GRATUIT
Frais de tenue de compte inactif	30,00 € / an ⁽⁴⁾
MCD Business As Dual	20,00 € / an
Carte débit MCAS Pro DUAL PM	21,00 € / an

(3) *Mise en place courant 2025, votre conseiller se tient à votre disposition pour vous renseigner.*

(4) *Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, au sens de l'article L312-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.*

Cotisation Carte Business à débit immédiat	61,00 € / an
Cotisation Carte Business à débit différé	61,00 € / an
Cotisation Carte Business World à débit différé	149,00 € / an
Frais d'émission d'un chèque de banque	16,00 €



ENCAISSEMENTS

J = date de l'opération en jours ouvrés.

E* = date d'échéance si effets remis 7 jours ouvrés avant l'échéance.

Espèces

Remise d'espèces	NOUS CONSULTER
Comptage de fonds	NOUS CONSULTER
Commande de monnaie	NOUS CONSULTER

Virements

	Valeur	
Réception d'un virement SEPA**	J	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA à échéance	J	GRATUIT

Remises de chèques - cartes

Remise de chèque sur le compte	J	GRATUIT
Remise paiement carte bancaire	J	GRATUIT

Remises d'avis de prélèvement

Télétransmis Ebics ou EDI Web (l'unité)	J	0,18 €
Prélèvement interentreprise télétransmis (l'unité)	J	0,46 €

Remises d'effet à l'encaissement ou à l'escampe

LCR : Lettre de Change Relevé BOR : Billet à Ordre Relevé

LCR et BOR support papier (l'unité)	E*	10,00 €
LCR télétransmise Ebics, EDI Web ou internet (l'unité)	E*	0,18 €
LCR supprimée, prorogée		21,00 €
Opposition / modification sur effet		21,00 €

Impayés

Sur avis de prélèvement interne	8,60 €
Sur avis de prélèvement externe	8,60 €
Sur effet rejeté	21,00 €



PAIEMENTS ET DÉCAISSEMENTS

E = date d'échéance J = date de l'opération en jours ouvrés

Paiements	Valeur
Paiement d'un chèque	J GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA**	J GRATUIT
Paiement d'un effet	E GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
Mise en place autorisation de paiement de prélèvement interentreprise	Agence 16,00 € Internet GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour un autre motif que le défaut de provision	13,50 € GRATUIT

Emission de virements SEPA **

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA dans un pays de l'EEE**

	AGENCE	INTERNET
Enregistrement IBAN (à l'unité)	5,40 €	GRATUIT
Frais par virement SEPA* classique occasionnel		
• vers un compte de la Caisse Régionale Normandie-Seine	GRATUIT	GRATUIT
• vers une autre banque	5,80 €	
Frais par virement SEPA* instantané occasionnel		
• vers une autre banque	5,80 €	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte d'une autre banque :		
- à la mise en place	12,00 €	
- à l'unité	1,00 €	GRATUIT
Frais par virement télétransmis Ebics ou EDI Web		0,18 €
Frais par virement instantané télétransmis Ebics ou EDI Web		0,18 €
Frais par virement SEPA hors EEE		5,40 €
Modification d'un virement permanent		GRATUIT
Frais de demande d'annulation de virement émis		7,20 €

Centralisation des recettes

Forfait par point d'encaissement	19,00 € / mois
Frais de mise en place (par compte)	37,00 €

Frais d'ajout d'un compte supplémentaire

37,00 €

Centralisation de trésorerie inter Caisses Régionales

Solution cash management trésorerie

Frais de mise en place et de gestion

GRATUIT

Echelles d'intérêts par mois

GRATUIT

Virements de trésorerie

Frais de virement de trésorerie en agence (l'unité)

29,00 €

Frais de virement de trésorerie télétransmis (l'unité)

5,20 €

Incidents bancaires

Commission d'intervention par opération

(dans la limite de 4 commissions par jour et 25 commissions par mois)

9,60 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

6,05 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

• Chèque impayé ≤ à 50 €⁽⁵⁾

20,40 €

• Chèque impayé > à 50 €⁽⁶⁾

40,40 €

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention

13,40 €

avec une interdiction bancaire

Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre

banque

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

13,40 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant dû,
maxi 100,00 €

Frais par saisie attribution et saisie conservatoire

95,30 €

Frais de rejet d'une opération réalisée par un moyen de paiement autre que le chèque pour défaut de provision

• Montant de l'ordre (commission d'intervention incluse)

plafonné à 20,00 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Levée déclaration carte Banque de France

40,00 €

Rejet d'effet pour défaut de provision

19,20 €

(5) Ces frais comprennent la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, les frais d'envoi et s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Oppositions

Frais d'opposition chèque ou chéquier par l'émetteur

17,00 €

Frais d'opposition sur prélèvement

GRATUIT

Frais d'opposition sur carte pour perte, vol

GRATUIT



SERVICES DIGITAUX

Services de banque à distance

Centre de Relation Client CA Direct

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne

• CA en Ligne Vision Pro (consultation et virement interne)

GRATUIT

• CA en Ligne Intermédiaire (consultation, virement interne & externe) 4,30 € / mois

• CA en Ligne Action Pro⁽⁶⁾ (consultation, virement interne & externe, gestion, bourse) 11,30 € / mois

Échanges de données sécurisées informatisées

SECURIBAN hors EDI	Package SECURIBAN EDI ⁽⁷⁾	
31,00 € / mise en service	Pas de frais de mise en service	
0,70 € / demande de vérification	0,50 € / demande de vérification	
Abonnement Ebics	63,00 € / mois	
Abonnement EDI Web Access	16,00 € / mois	
Abonnement EDI Web Standard	26,00 € / mois	
Option Internationale	5,90 € / mois	
Frais de relevé (par écriture télétransmise)	0,01 €	
Modification / suppression opération SEPA Direct Debit (SDD) à la demande du client	6,30 €	
Attribution d'un Identifiant Créditeur SEPA (ICS) de prélèvement	73,00 €	
Abonnement Expert-comptable	de 62,00 € à 248,00 € / mois	
Confort 1 (0 à 20 prélèvements émis)	6,30 € / mois	
Confort 2 (20 à 100 prélèvements émis)	14,00 € / mois	
Packs Prélèvement	Confort 3 (100 à 200 prélèvements émis)	20,00 € / mois
	Confort Plus 1 (200 à 1 000 prélèvements émis)	39,00 € / mois
	Confort Plus 2 (1 000 à 3 000 prélèvements émis)	63,00 € / mois
Certificats PERFORMANCE	48,00 € / an	
Certificats PREMIUM	75,00 € / an	
Certificats 3SKEY	113,00 € / 3 ans	

(6) Gratuit si détenteur d'un CAC Pro ou Agri et pour les Associations.

(7) Réservé uniquement aux détenteurs d'un abonnement EDI.

Autres services digitaux

PleinChamp

• Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro) **GRATUIT**

Tarif de l'abonnement à PleinChamp Pro⁽⁸⁾ ***10,70 € / mois**

PleinChamp Pro est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable
- Analyses et avis d'experts des marchés Elevages
- Analyses et prospectives des marchés Grandes Cultures
- Analyses et avis d'experts Énergie
- Analyses et avis d'experts Azote
- Fiches pays afférentes à la filière vitivinicole

Il est inclus également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp Pro.

(8) La durée minimale de l'abonnement PleinChamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment. PleinChamp Pro est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital social de 3 290 100 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège 12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Yapla (Plateforme de paiement et de gestion pour les associations) www.ca.yapla.fr

• Yapla **GRATUIT**

• Yapla 360 ***NOUS CONSULTER**



LOCATION DE TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (TPE)

Location TPE par mois selon l'offre	*NOUS CONSULTER
Frais de dossier adhérent (installation)	*de 0 € à 119,00 €
Installation « 3xCB »	*NOUS CONSULTER
Abonnement éditeur lecteur de chèques ⁽⁹⁾	*17,00 € / mois
Abonnement carte d'initialisation des TPE commerçants	*NOUS CONSULTER
Encaissement à distance e-Commerce : ca-moncommerce.com	*NOUS CONSULTER
Abonnement e-commerce de Cawl	*NOUS CONSULTER
Up2Pay par lien Standard & Access	*NOUS CONSULTER
Up2Pay Mobile	*NOUS CONSULTER

(9) Produit non commercialisé depuis le 01/01/2025.



AUTRES SERVICES

Opérations diverses

Frais de recherche de documents - duplicitas - relevés de compte (à l'unité) - relevés de comptes titres - facturettes	*17,00 € / document
Frais de photocopie chèque ou remise (à l'unité)	*9,50 €
Frais de recherche complexe	*NOUS CONSULTER
Mise en place, suivi et gestion des commandes de lettres chèques	122,00 €
Coût de fabrication des lettres chèques	NOUS CONSULTER
Informations aux commissaires aux comptes	*96,00 €
Frais de location coffre-fort selon niveau d'assurance (par année civile) :	
• ≤ 15 300 €	*90,00 €
• de 15 301 € à 45 800 €	*139,00 €
• de 45 801 € à 152 500 €	*228,00 €
Frais de location coffre-fort temporaire	*26,00 € / mois
Perte de la clé de coffre (applicable aux coffres permanents et temporaires)	SUR DEVIS

Assurances

SécuriCompte Agriculteurs	4,00 € / mois
SécuriCompte Pro Plus	3,00 € / mois
SécuriCompte Professionnels Coup Dur	8,35 € / mois
Assurance Coup Dur Matériel Agricole en option du CAC Agri	1,40 € / mois

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025⁽¹⁰⁾

Mineur

GRATUIT

Majeur

Montant total des soldes des avoirs < 6000 €

GRATUIT

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier⁽¹¹⁾ et d'un montant total des soldes des avoirs > 6000 €

1 % du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 euros

(10) Les tarifs détaillés ci-dessous couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisée sur les comptes suivants ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel et/ou personnel : compte courant, compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan d'épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CéFA).

(11) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

Retrait d'espèces dans un Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Retrait dans un distributeur Crédit Agricole

GRATUIT

Retrait en euro dans un distributeur autre que le Crédit Agricole en zone Euro

1,00 € / retrait à partir du 3^{ème} retrait / mois

Retrait DAB en devises ou hors zone Euro

2,60 % du montant de l'opération + 4,40 €

Paiement en euro zone Euro

GRATUIT

Paiement en devises ou hors zone Euro

2,60 % du montant de l'opération + 0,54 €



EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire

Livrets	NOUS CONSULTER
Compte Excédent Trésorerie	NOUS CONSULTER
Dépôts à terme	NOUS CONSULTER

Epargne financière

Souscription, rachat SICAV et FCP de trésorerie

OPC monétaire, OPC trésorerie voir notice d'information / prospectus simplifié

Souscription dépôt à terme, bon de caisse, certificat de dépôt négociable, parts sociales

GRATUIT

Souscription d'OPC autres établissements par opération

33,00 €

Opération de gré à gré (achats, ventes) par ligne 1,20 % du montant de l'opération, plafonné à 620,00 €

Les ordres de Bourse

Frais de marché, impôts et droits de timbre éventuels en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Ordres passés par Invest Store Initial

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscriptions	Ordres passés par téléphone ⁽¹²⁾	Ordres passés par internet (Invest Store Initial)
Commission proportionnelle au montant brut négocié	1,20 %	0,50 %
Minimum perçu par ordre sur les ordres de bourse France	20,00 €	8,00 €

Minimum perçu par ordre sur les ordres de bourse étrangère	35,00 €	-
--	----------------	---

Ordres passés par Invest Store Integral

Commission de service annuelle sur comptes titres

Nombres d'ordres annuels ≥ 12 **GRATUIT**

Nombres d'ordres annuels < 12 ***80,00 €**

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription - CTO Ordres passés par internet

≤ 1000 € **0,99 €**

> 1000 € **0,12 %**

(12) CA Direct Bourse 02 32 86 89 00 (prix d'un appel local)

Frais ordre par téléphone sur les ordres de bourse française⁽¹²⁾ (uniquement CTO) **1,20 % mini 20 €**

Frais ordre par Internet sur bourse étrangère⁽¹²⁾ (uniquement CTO) **0,50 % mini 35 €**

Frais ordre par téléphone sur les ordres de bourse étrangère⁽¹²⁾ (uniquement CTO) **1,20 % mini 35 €**

Warrant (frais fixe par ordre) **3 €**

Droits de garde sur compte-titres en Investor Initial

Prélèvement semestriel en août 2026 et janvier 2027 sur valorisation du contrat au 30/06/2026 et 31/12/2026 :

Frais par titre détenu*	Frais fixes par ligne	Frais proportionnels à la valorisation
Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
OPC et Actions CA	GRATUIT	*0,15 %⁽¹³⁾
Obligations CA	GRATUIT	*0,15 %⁽¹³⁾
Autres valeurs	*2,00 €⁽¹³⁾	*0,167 %⁽¹³⁾
Forfait par compte titres		*10,00 €⁽¹³⁾

(13) Plafonnement de la perception par semestre à *200,00 €

Frais de négociation de droits de souscription et d'attribution

	Ordres passés par téléphone	Ordres passés par internet
Commission proportionnelle au montant brut négocié	1,20 %	0,50 %
Minimum perçu par ordre	3,30 €	3,30 €

La salle des marchés

Couverture du risque de change	NOUS CONSULTER
Couverture du risque de taux	NOUS CONSULTER
Placements de vos excédents de trésorerie	NOUS CONSULTER



FINANCEMENTS

Ouverture de crédits en compte courant

Offre Essentiel (jusqu'à 1 500 €)	2,00 € / mois
Offre Business (jusqu'à 5 000 €)	5,00 € / mois
Offre Business (jusqu'à 20 000 €)	15,00 € / mois

Avis, cautions bancaires

Commission d'engagement	de 0,50 % à 2 % du capital emprunté, mini 55,00 €
Frais de dossier (selon la complexité)	mini 55,00 €
Mainlevée	50,00 €

Plafond de trésorerie Court Terme (CT), escompte

Commission d'engagement	de 0,50 % à 1 % du capital emprunté / an, mini 55,00 €
Frais de dossier de réexamen	1 % du capital emprunté, mini 90,00 €

Financements Moyen Long Terme (MLT) aux Professionnels et Agriculteurs

Frais de dossier prêt à MLT (par dossier)	1 % du capital emprunté, mini 130,00 €
Frais de dossier MT Agilor par dossier ≤ 20 000 €	110,00 €
Frais de dossier MT Agilor par dossier > 20 000 € et < 100 000 €	195,00 €
Frais de dossier MT Agilor par dossier > 100 000 €	250,00 €
Frais de dossier méthanisation	NOUS CONSULTER

Financements Court Terme (CT) aux Professionnels et Agriculteurs

Découvert autorisé

Frais de dossier	1 % du montant du découvert autorisé, mini 130,00 €
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de plus fort découvert	0,10 % à 0,25 % du montant du découvert autorisé
Commission de non-utilisation	GRATUIT
Commission de confirmation ou d'engagement	1 % du montant du découvert autorisé, mini 55,00 € maxi 1 600 €
Commission d'immobilisation	GRATUIT

Crédit Court Terme

Frais de dossier	1 % du capital emprunté, mini 130,00 €
Frais de dossier Agil'Appro par dossier ≤ 50 000 €	110,00 €
Frais de dossier Agil'Appro par dossier > 50 000 €	150,00 €
Intérêts	NOUS CONSULTER

Escompte

Frais de dossier	1 % du capital emprunté, mini 130,00 €
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
Commission d'endos	GRATUIT
Changement de domiciliation	40,00 €
Avis de sort	GRATUIT
Présentation à l'acceptation (par effet)	GRATUIT

Daily

Frais de dossier	1 % du capital emprunté, mini 130,00 €
Intérêts	NOUS CONSULTER
Frais par bordereau de cession Daily	20,00 €
Commission par facture cédée	7,00 €
Frais de gestion d'une ligne de créance Daily	7,00 €
Commission par notification	20,00 €
Prorogation de créance	20,00 €
Frais de relance	20,00 €
Frais d'impayés	20,00 €

Opérations diverses liées aux crédits

Avenant à contrat de prêt et selon la complexité de l'acte (par prêt) ⁽¹¹⁾	minimum 270,00 € maximum 370,00 €
• maximum par emprunteur	1 600,00 €
Duplicata relevé de prêt	*21,00 HT €
Mainlevée de garantie	de 170,00 € à 370,00 € / mainlevée
Décompte de remboursement anticipé	40,00 €
	Agence Internet
Réédition de tableau d'amortissement crédit HT	21,00 € GRATUIT
Modification de compte à débiter - date d'échéance	40,00 € GRATUIT
Demande de délai sur prochaine échéance	40,00 €
Nantissement compte-titres et produits d'assurance Crédit Agricole en garantie de prêt	130,00 €
Assurance décès emprunteur sur prêts aux professionnels selon garanties	NOUS CONSULTER
Assurance décès emprunteur sur prêts aux agriculteurs selon garanties	NOUS CONSULTER
Commission de garantie	de 0,20 % à 1 % du montant de l'opération
Information annuelle caution	GRATUIT
Édition attestation de prêt	25,00 € / prêt

(11) Dont changement d'emprunteur, modification de garantie...



PRINCIPALES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les opérations présentées dans ce document ne représentent qu'une partie des services proposés par la Caisse Régionale. Nos experts Affaires Internationales sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets au-delà de nos frontières. Parlez-en à votre chargé(e) d'affaires.

Tous les % sont à appliquer sur le montant de l'opération ou sur le capital emprunté.

Les frais de la banque étrangère et leur prise en charge : Our-Ben-Share***

Une commission de change s'applique à toute opération négociée en devises (import et export)	0,10 % du montant de l'opération, mini 22,00 €
--	--

Opérations à destination de l'étranger

Virement Monde****	Commission de transfert	Commission de transmission	Commission pour données DO / BEN ⁽¹²⁾ incomplètes
• Virement émis Monde**** remis en agence	0,10 % mini 25,00€ maxi 63,00 €	8,30 €	13,00 €
• Virement télétransmis Monde**** (-20 % sur les commissions de transfert)	0,08 % mini 19,20 € maxi 48,60 €	8,30 €	13,00 €
	Commission de personnalisation	Commission de transfert	Commission de transmission
Émission d'un chèque de banque	24,00 €	0,10 % mini 25,00 € maxi 63,00 €	-
Paiement d'un chèque	-	0,10 % mini 31,00 € maxi 121,00 €	8,30 €
Paiement de remise documentaire	Commission de transfert	Commission de transmission	
Remise documentaire à vue ou à échéance	0,20 % mini 42,00 €		8,30 €

Opérations diverses du portefeuille

Prorogation, nouvelle présentation, avis de sort	40,00 €
Acceptation	63,00 €
Impayé sans protêt	74,00 €
Impayé avec protêt (hors frais de commissaire de justice)	86,00 €
Effet en souffrance, par effet	40,00 € / mois

Crédit documentaire

Frais de dossier <i>Si saisie internet, -20 % sur les frais de dossier</i>	96,00 €
Commission d'ouverture	de 0,25 % à 0,50 % mini 149,00 € / trimestre indivisible
Commission de levée de documents	0,125 % mini 131,00 €
Commission de paiement différé	1/12 % mini 110,00 € / mois indivisible
Commission de modification	
• si augmentation de montant ou prorogation de validité du crédit	0,25 % à 0,50 % mini 149,00 € / trimestre indivisible
• autres modifications	119,00 €

Commission d'irrégularités	149,00 €
<i>À l'ensemble de ces commissions s'ajoutent, le cas échéant, les frais de messagerie SWIFT et de port.</i>	
Garantie émise	
Commission d'engagement	0,25 % à 0,50 % mini 145,00 € / trimestre indivisible
Commission d'établissement d'acte variable selon la complexité de l'acte	mini 145,00 €
Avenant	86,00 €
Opérations venant de l'étranger	
Virement international****	
Commission de rapatriement	16,00 € / virement
Encaissement d'un chèque	
• Crédit « Sauf Bonne Fin »	0,10 % mini 24,00 € maxi 128,00 €
Impayé (à l'unité)	39,00 €
• Crédit après encaissement	0,10 % mini 81,00 € maxi 197,00 €
Impayé (à l'unité)	194,00 €
Encaissement de remise documentaire	
Remise documentaire	0,20%, mini 57,00 €
+ acceptation, prorogation, avis de sort, impayé, réclamation	49,00 €
Crédit documentaire****	
Préavis	92,00 €
Commission de transmission	92,00 €
Commission de notification	0,10 %, mini 152,00 €
Commission de confirmation	variable selon pays / trimestre indivisible
Commission de modification (hors augmentation ou prorogation)	123,00 €
Commission d'utilisation	0,15 %, mini 197,00 €
Commission d'acceptation ou de paiement différé	variable selon pays
Commission de mise en conformité des documents	118,00 €
Commission d'examen des documents	136,00 €
Commission de négociation	variable selon pays (plus intérêts)
Commission de transfert de crédit (perception mini : 2 mois)	0,15 %, mini 301,00 €
Garantie reçue	
Commission de transmission	130,00 €
Commission de modification	130,00 €
Commission de mise en jeu	102,00 €
Opérations en devises	
Achat et vente à terme, Flexigain, Flexiterme	
Frais de dossier achat ou vente à terme, Flexigain, Flexiterme	58,00 €
Utilisation Flexigain, Flexiterme	25,00 €
Prorogation, levée anticipée	25,00 €

Comptes en devises

Commission d'arrêté de compte	16,00 € / mois
Placement en devises, frais de dossier dépôt à terme	50,00 €
Dates et valeurs	
Change tiré import	J + 2 ouvrés, J = date de valeur d'acquisition des devises

Change tiré export	J + 2 ouvrés, J = date de valeur de cession en devises
--------------------	--

• Pour les chèques « Sauf Bonne Fin » (SBF), la date de valeur est variable selon le pays et la devise.

(12) *Donneur d'ordre / Bénéficiaire.*



EXPERTISES

Ingénierie sociale

Apportez les dispositifs permettant de fidéliser vos salariés

Épargne salariale

Épargne retraite

NOUS CONSULTER

Santé et Prévoyance individuelle et collective

Ingénierie financière

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos opérations financières exceptionnelles

Transmissions d'entreprises / Agricole

NOUS CONSULTER

Transition énergétique et environnementale

Bénéficiez d'un panel de solutions et de partenaires pour mettre en oeuvre votre feuille de route pour tous les aspects de la RSE

Efficacité énergétique

Décarbonation

NOUS CONSULTER

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

*** Ces services sont soumis à la TVA au taux en vigueur**

Les commissions sur les opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

** Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euro, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin partie Française, Açores, îles Canaries, Madère, Suisse, Andorre, Royaume-Uni, Monaco, Cité du Vatican, îles de Jersey, Guernesey et Man, Saint Marin, Gibraltar.

*** Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions par la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ? Trois possibilités :

OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client.

BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.

SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.

**** Virement émis / reçu Monde : Virement hors SEPA.

***** Commissions à la charge du donneur d'ordre sauf stipulation contraire indiquée dans le crédit.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou accords de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine. Renseignez-vous auprès de votre agence.



RÉSOUDRE UN LITIGE

L'AGENCE

L'agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez souhaiter sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations.

LE SERVICE VOIX DES CLIENTS

Vous pouvez également contacter le service Voix des Clients :

- par mail en remplissant le formulaire sur notre site : <https://www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/particulier/informations/reclamation-mediation.html>
- par voie postale : Crédit Agricole Normandie-Seine - Service Voix des Clients et Qualité - CS 70800 - 76238 Bois-Guillaume Cedex
- par téléphone : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

0 800 30 60 80 Service & appel gratuits

Nous nous engageons à prendre en charge vos demandes sous 2 jours ouvrés et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum.

Dans le cas particulier où la réclamation porte sur les services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrés suivant la réception de votre réclamation. Le délai pourra être porté à 35 jours ouvrés en cas de circonstances particulières.

LES RECOURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

En cas de désaccord persistant, le réclamant peut, s'il le souhaite, saisir gratuitement le médiateur de la consommation deux mois après l'envoi de la première réclamation écrite adressée à l'entité, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, même si celui-ci n'a pas répondu.

Dans la mesure où le litige entre dans son champ de compétences tel que défini dans la charte de médiation, vous pouvez saisir à partir du 1er janvier 2026 :

Le Médiateur Xavier de KERGOMMEAUX

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS
- Sur le site internet du médiateur : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers. Par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02, ou via son site internet - www.amf-france.org

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement par écrit le Médiateur de l'Assurance. Par voie postale, à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09, ou via son site internet - www.mediation-assurance.org

Infos utiles

RETROUVEZ-NOUS :



**Pour toutes vos situations d'urgence
avec vos moyens de paiement :**
SOS CARTE 24H/24 ET 7J/7 : 09 69 39 92 91*
ÉTRANGER : +33 969 399 291*

*coût selon votre opérateur

- www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- 02 35 59 19 19 (prix d'un appel local),

Applications disponibles sur Google Play
et l'App Store :



MA BANQUE

Gérez votre budget et planifiez vos projets
à l'avance en toute sérénité



PAIEMENT MOBILE

L'application qui facilite vos paiements quotidiens



NORMANDIE-SEINE

Document à caractère non publicitaire. Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. Voir les conditions d'utilisation sur <https://credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/professionnel/applications/ma-banque.html>. Facebook est une marque déposée de Facebook Inc. Instagram est une marque déposée d'Instagram LLC. X est une marque déposée de X Corp. LinkedIn est la marque déposée de LinkedIn Corporation ou de ses sociétés affiliées. TikTok est une marque déposée de Bytedance Ltd. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME - RCS Rouen n°433 786 738 - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. 09/2025 - Crédit photos : getty images. Identifiant unique CITEO FR234377_03THLW

